BERNARD INFORMATIONS Été 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après autorisation des services de l'Etat, la mise en place du nouveau conseil municipal, élu le 15 mars, s'est déroulée le lundi 25 mai dernier à la salle Bois Plaisant.

1er Adjoint
Jean-Claude BULOT
Commission Finances
Soutien aux Commissions
Bâtiments,
Voirie et Réseaux,
Développement économique

Le Maire,
Loïc CHUSSEAU

4ème Adjointe
Corinne CHARTIER
Commissions Animations
Développement économique
Affaires sociales

2ème Adjointe
Agnès LANSMANT LOUSSERT
Commissions Affaires scolaires et périscolaires
Bâtiments

3ème Adjoint
Frédéric PAPIN
Commissions Voirie et réseaux
Embellissement et cadre de vie
Affaires culturelles

Magali GODET
Communication
Développement économique
Animation

Antoine COUTANSAIS
Finances
Voirie et réseaux
Développement économique

Marion USUREAU
Affaires scolaires et périscolaires
Bâtiments
Affaires sociales

Bertrand DOUIN
Bâtiments
Voirie et réseaux

Priscillia MARTINEAU
Affaires scolaires et périscolaires
Communication
Affaires culturelles

Johnny CHABOT
Voirie et réseaux
Embellissement et cadre de vie
Développement économique

Audrey CHABOT
Affaires scolaires et périscolaires
Finances
Développement économique
Affaires sociales

Brice PIVETEAU
Conseiller délégué Communication
Affaires scolaires et périscolaires
Finances
Voirie et Réseaux
Développement économique

Nadège THUBIN
Affaires scolaires et périscolaires
Embellissement et cadre de vie
Animations

Maxime BARBARIT
Bâtiments
Communication
Embellissement et cadre de vie
Affaires culturelles
Animations
Affaires sociales

ÉDITO

Chères Bernardaises, Chers Bernardais,

Dans ce contexte particulier lié au Covid-19, merci de vous être largement mobilisés pour nous offrir une brillante élection traduisant un soutien important à notre équipe. Elle s'inscrit dans la continuité en alliant jeunesse, dynamisme et expérience.

Le confinement du 17 mars au 11 mai a retardé la mise en place du nouveau conseil. Merci à l'ancienne équipe qui a géré au mieux cette période inédite. Chaque semaine, nous appelions les plus fragiles ou isolés pour prendre de leurs nouvelles et leur proposer nos services. Ce moment particulier nous a fait redécouvrir l'essentiel, l'alimentation, la santé et l'éducation. Nous avons également appris à respecter les mesures barrières. Merci à tous ceux qui ont assuré leur travail dans des conditions anxiogènes (professionnels de santé, agriculteurs, enseignants, services municipaux) et la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral qui a distribué à tous les professionnels de santé, des masques, tant attendus ! Dès le 17 avril, en Mairie, nous vous avons distribué des masques chirurgicaux et le 8 mai, des masques en tissu du Département.

Depuis le 11 Mai, le déconfinement progressif permet de retrouver du lien social et surtout à l'économie, de repartir.
Au début, l'école pouvait accueillir des élèves sur la base du volontariat, avec des effectifs réduits et la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Merci aux Directrices, de l'École et de la Mairie, qui ont organisé conjointement le retour des enfants. Nous avons mis en place une convention 2S2C entre l'État, la Commune et le Centre de Loisirs de St-Vincent-sur-Jard (Les Quatre Saisons) pour répondre à l'attente des parents et augmenter la capacité d'accueil. L'école spacieuse et la salle Bois Plaisant à proximité ont permis d'organiser plus facilement la vie scolaire, en respectant la distanciation.

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, je peux compter sur toute l'équipe pour mettre en œuvre notre programme. Les Adjoints s'emploient sur les différents dossiers (Budget, Acquisition Foncière, Conseil Municipal des Jeunes, Effacement de réseaux, Projet de Bibliothèque, Logements Sociaux, Pôle Santé…). En parallèle, une commission étudie la possibilité d'organiser des manifestations. Trois dates seront proposées. Nous attendons le 10 Juillet (la fin de l'Etat d'urgence sanitaire) pour connaître les modalités d'organisation et vous informer des animations possibles.

Bon début d'été à toutes et à tous !

Le Maire, Loïc CHUSSEAU

REMERCIEMENTS

Véronique BOURASSEAU
2 mandats

Elisabeth PAPIN
2 mandats

Nicolas RUET
2 mandats dont 1 d'Adjoint

Yann du PLESSIS de GRENEDAN
2 mandats

Après de nombreuses années au Conseil Municipal, Véronique, Élisabeth, Bernard et Nicolas ont passé le relais.
Vous avez su vous rendre disponibles, vous avez fait preuve d'une grande assiduité aux réunions. Vos compétences, votre bon sens, votre engagement ont été appréciés de tous les Bernardais.
Nous vous remercions !
J'associe à ces remerciements, Yann, qui nous a quitté trop tôt.

Bernard JOLLY
3 mandats en tant qu'Adjoint

« Un merci spécial à Bernard, trois mandats d'adjoint où tu as montré un dévouement sans faille pour conduire de nombreuses réalisations. Tu étais toujours disponible pour rendre service aux Bernardais. »

LOTISSEMENTS COMMUNAUX : DES LOTS DISPONIBLES

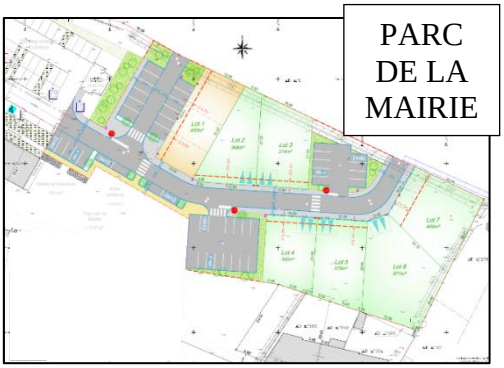

LOTISSEMENT PARC DE LA MAIRIE : les travaux de viabilisation ont été attribués à l'entreprise Eiffage et débuteront au prochain semestre.
Contactez la mairie si vous êtes intéressés.

A SAVOIR : Il reste deux lots dans le lotissement l'OCÉAN et un lot en primo-accession dans le lotissement LES TABARDIÈRES

- Renseignements à la mairie-

ÉCOLE DES DOLMENS : MISE EN PLACE DU 2S2C (DISPOSITIF SPORT-SANTÉ, CULTURE-CIVISME)

La crise sanitaire et les contraintes de distanciation entrainent des conditions d'accueil très particulières, qui ont des conséquences sur le nombre d'élèves pris en charge simultanément par un même professeur.
Le dispositif 2S2C permet d'assurer l'accueil des enfants sur le temps scolaire pour palier au temps pendant lequel ils ne peuvent être pris en charge par leur instituteur(rice). Ce temps permet de proposer des activités, que se déroulent dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement.

Un projet pédagogique a été rédigé et la municipalité a mis en place ce dispositif, en collaboration avec la directrice de l'école des Dolmens, Mme LACHAMBRE, le directeur de l'association les 4 saisons de Saint-Vincent-sur-Jard, Maxime BARBARIT, et l'inspectrice académique de notre circonscription. Un animateur de l'association prend en charge un groupe d'enfants les lundi et vendredi. Sur le temps méridien, une convention a également été signée entre la mairie et l'association les 4 Saisons. Celle-ci définie les modalités de mise à disposition d'un salarié de l'association pour la gestion de la pause méridienne afin de palier au surplus d'heures du personnel communal pour les tâches de désinfection liées au protocole sanitaire.

Ce dispositif 2S2C a permis d'accueillir une quarantaine d'enfants chaque jour à l'école des Dolmens depuis le 8 juin.
Le service de restauration est opérationnel également (sauf pour les groupes 2S2C qui apportent leur pique-nique).
Depuis le 22 juin, la plupart des enfants ont repris le chemin de l'école. Le protocole sanitaire a été allégé. Une nouvelle organisation a dû être mise en place. Les groupes 2S2C sont maintenus et leurs activités se déroulent à la salle Bois Plaisant. Depuis cette date, l'école accueille plus de 80 enfants.

PROJET BIBLIOTHEQUE

Après la période de trêve due au confinement le projet bibliothèque, né il y a un an, redémarre.
Les bénévoles présents dès le début de cette initiative ont travaillé en collaboration étroite avec la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral sur plusieurs thèmes : territoire, population, environnement culturel et associatif de la commune.
Une enquête-questionnaire a été réalisée en début d'année afin de répondre au mieux aux souhaits de chacun ; le projet culturel est en cours d'élaboration.
De nouveaux bénévoles se sont manifestés ; ils se rencontreront le 6 juillet de façon à échanger sur l'avancée des actions menées et se projeter sur celles à venir.

CARTES DES PRODUCTEURS

Une carte interactive a été créée par le Syndicat Vendée Cœur Océan, avec l'appui de ses deux Communautés de Communes, Vendée Grand Littoral et le Pays des Achards. Elle répertorie les points de vente à la ferme. Elle vous renseignera sur les produits disponibles chez nos agriculteurs locaux, ainsi que sur les modalités d'achat (ouverture des points de vente, possibilités de livraison).
A ce jour, les Fermiers de la Vaiquerie et l'EARL Douin sont répertoriés sur la carte, que vous trouverez à l'adresse
https://www.vendeegrandlittoral.fr/actualites/carte-des-producteurs-de-la-fourche-a-la-fourchette/

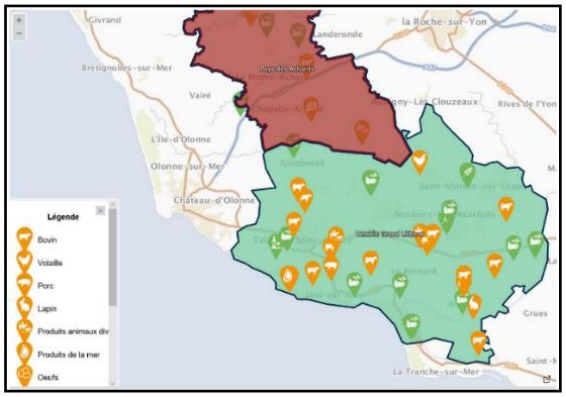

DÉCHÈTERIES

Depuis le 14 juin : l'accès aux déchèteries se fait sans rendez-vous et pour tous déchets.
Les 5 déchèteries du territoire sont ouvertes :
Jard-sur-Mer, Le Bernard, Saint-Vincent-sur-Graon, Le Givre et Talmont-Saint-Hilaire

Les consignes à respecter :
- Accès limité à 1 passage par semaine par foyer
- Présentation du PASS Vendée Grand Littoral (carte d'accès en déchèterie)
- Le nombre de véhicules simultanés sur site est limité. Pour des questions de sécurité, merci de ne pas créer de files d'attente sur les voies de circulation et de différer votre venue si la file d'attente est trop longue.

DISTRIBUTION DES MASQUES

80 % de la population bernardaise s'est déplacée les 8 et 10 mai dernier lors de la distribution des masques lavables proposés par le Département de la Vendée et la Communauté de Commune Vendée Grand Littoral.

NOUVELLES ENTREPRISES

CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Les chenilles processionnaires du pin : Cette année, le mode opératoire pour demander l'intervention d'un technicien Polleniz sur sa propriété a changé : il suffit de vous inscrire sur www.polleniz.fr.
Les inscriptions reprendront le 29 juin 2020 (pas d'inscription en mairie). L'intervention (à votre charge) de Polleniz se déroulera à partir du mois de septembre jusqu'en début d'année chez tout particulier s'étant inscrit.

Destruction des nids de frelons asiatiques : c'est le moment pour agir !
Afin de lutter contre l'invasion constante et croissante du frelon asiatique sur le territoire, la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral soutient financièrement la destruction des nids. L'entreprise missionnée est Bioneo. Faites votre demande d'intervention en ligne ou prenez contact avec l'entreprise au 06 80 87 33 26.
Le lien vers le formulaire en ligne est disponible sur le site du Bernard via www.lebernard.fr rubrique Mairie/ Informations Mairie

La commission « Animations » travaille sur plusieurs fêtes estivales
en attendant les nouvelles directives préfectorales.
Un prochain bulletin d'informations vous parviendra prochainement à ce sujet.

Suivez l'actualité du Bernard sur

www.lebernard.fr

Application mobile

IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.
Téléchargement gratuit
Google Play
App Store

facebook
Le Bernard
@LeBernard85560

Bernard Informations Eté 2020 n°02/2020 – MAIRIE LE BERNARD 2 rue Albert Deman 85560 LE BERNARD tel.02.51.33.30.69
courriel mairie@lebernard.fr, site internet www.lebernard.fr, Crédit Photos : Mairie le Bernard, M. PIVETEAU Brice, M. Domnin REDOIS
Directeur de la publication Le Maire, M. Loïc CHUSSEAU Conception Rédaction Les élus et Service Administratif
Impression : Mairie Le Bernard Tirage : 700 exemplaires